

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **19 (1885)**

Heft 6

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} Juin 1885.

Ce journal paraît une fois par mois.

On s'abonne chez M^r le Dr Guillaume à Neuchâtel, au prix de fr. 2.50 par an pour la Suisse et fr. 3 pour l'étranger.
Abonnement pris dans les Bureaux de Poste au prix de fr. 2.10 pour la Suisse et fr. 3.50 pour l'étranger.

LES SOURCES DES GORGES DE LA REUSE (SUITE ET FIN)

Le tableau que nous avons publié dans notre dernier numéro accuse un fait très intéressant. Il indique pour les sources destinées à l'alimentation de Chaux-de-Fonds un maximum de 2454 litres en Février et un minimum de 1969 litres en Novembre, et pour moyenne de l'année $35025/16 = 2192$; le minimum a donc donné 223 litres seulement en dessous de la moyenne, soit 10,2% environ, chiffre qui dénote une régularisation presque parfaite de l'eau du ciel alimentant ces magnifiques sources. M^r. Ritter ajoute que la majeure partie des sources destinées à Neuchâtel présentent presque la même résistance aux dépressions de volume et que la variation provient surtout de deux sources très variables qui produisent presque à elles seules la majeure partie des fluctuations du total de ces eaux.

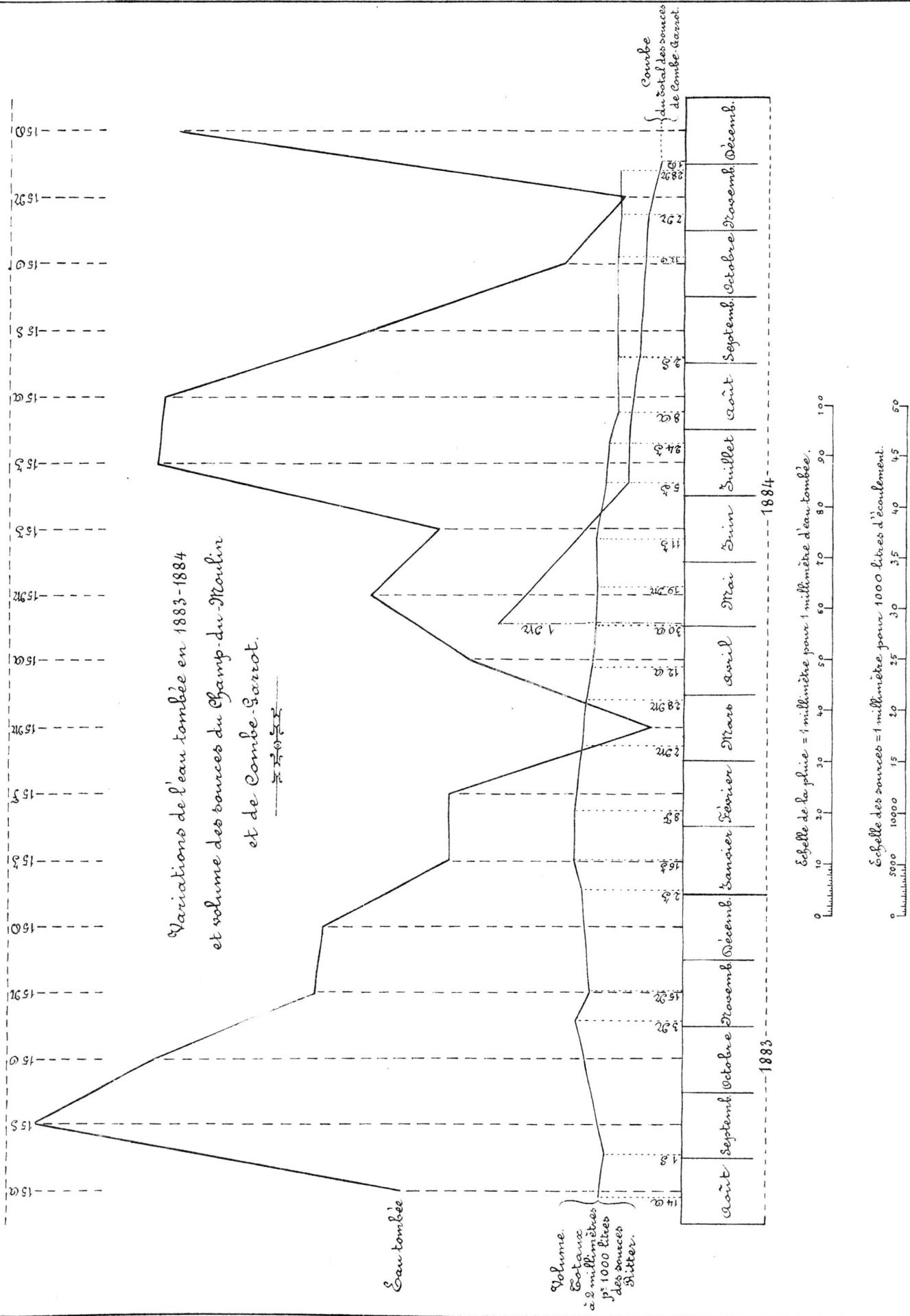
Si maintenant nous complétons cet exposé par les résultats obtenus à Combe-Garrot par les jaugeages opérés comme les précédents, officiellement, et dès le mois de Juillet, époque à laquelle la Société des Eaux a terminé les travaux permettant ces opérations, on trouve :

le 5 Juillet	un total de 5330 litres
" 24 "	5393 "
" 8 Août	5119 "
" 2 Septembre	4502 "
" 7 Novembre	3586 "
" 1 Décembre	3109 "

Les experts nommés par le Conseil d'Etat avaient supposé que les 3 sources de Combe-Garrot jaugeaient en moyenne 18000 litres, ce qui donne une dépression de 18000 - 3109, soit de 14891 litres = 80,5% de cette moyenne.

En résumé on a donc comme résultats comparatifs :

- A. Sécheresse représentée par le manque d'eau tombée : 32,7% de la moyenne
- B. Diminution du volume des sources achetées par Neuchâtel : 22,6% "
- C. Chaux-de-Fonds : 10,2% "
- D. " de Combe-Garrot : 80,5% "



Nous donnons encore ci-contre le résumé des nombreuses courbes au moyen desquelles M. Ritter a rendu compte graphiquement des variations de l'eau tombée, mois par mois, et du volume des sources de Champ-du-Moulin et de Combe-Garrot, mais comme il y a pour les sources 22 courbes dans le travail de cet ingénieur, nous les avons résumées en deux, représentant séparément la totalité des eaux jaugées des deux systèmes concurrents. M. Ritter a terminé son exposé en déclarant qu'il croyait inutile d'ajouter des commentaires aux conclusions que chacun peut tirer de l'éloquence des chiffres qui précèdent, d'autant plus que le volume des eaux de Champ-du-Moulin jaugé peut être facilement augmenté de 3000 litres environ d'eau de sources non jaugées.

Un clubiste.

L'importance de la question des eaux du Champ-du-Moulin au point de vue hydrologique et hygiénique, nous a engagé à publier le résumé de la communication faite par M. Ritter à la Société des sciences naturelles. Sa vivacité avec laquelle il s'est exprimé a détient sur le compte rendu de notre collaborateur, qui, en face des résultats des jaugeages, a dû donner raison aux faits. Espérons que garrotistes et antigarrotistes se donneront la main et que tous travailleront à éclaircir les mystères hydrologiques de notre Sura et surtout à doter nos grandes localités d'une eau potable pure et abondante.

La Rédaction.

ROUTE DES CÔTES DU DOUBS

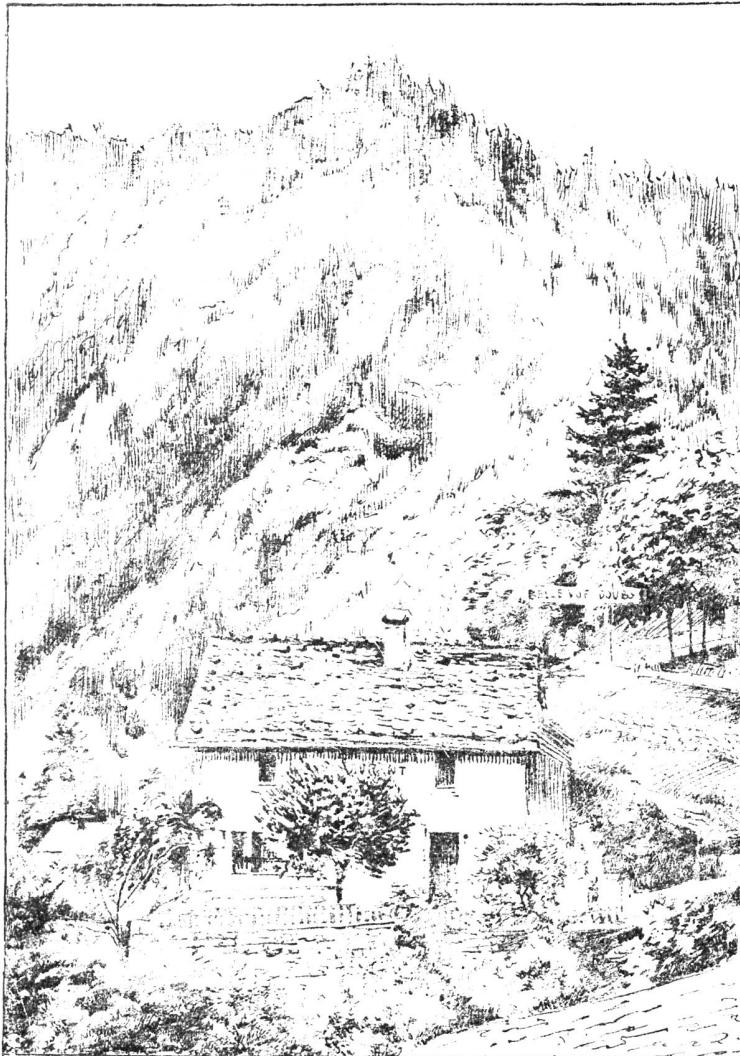
CORPS DE GARDE

Le Musée historique de la Chaux-de-Fonds possède un "Plan de la Maison-Monsieur rière la Mairie de la Chaux-de-Fonds de des faux de terre allentour en dépendant, comm' aussy des maisons du voisinage & de celles que l'on a bâty sur les deux faux de terre, pris en May 1716," lequel nous apprend qu'à cette époque il existait 16 maisons et 2 loges, formant un hameau, aujourd'hui bien réduit. Nous ne savons pour quels motifs cette partie du pays a été ainsi abandonnée.

Parmi les constructions indiquées sur ce plan, fait à la plume, on en remarque une portant le nom de Corps de garde de la Serra, bâti sur le Crêt du même nom. Sa situation sur un point dominant, au bord de la "vieille route"; à l'entrée de la forêt, d'où l'on a une vue étendue sur le Doubs, suffit à nous convaincre que c'est à l'endroit représenté par le dessin ci-après que se trouvait le corps de garde, toujours appelé ainsi. Du reste, cet emplacement était très bien choisi pour un poste d'observation.

De nos jours les factionnaires y sont remplacés par les promeneurs aimant à venir sur le balcon rustique que supportent de vigoureux sapins, pour jouir d'un charmant coup d'œil.

Les Corps de garde sur la frontière du côté de France ont été occupés en maintes circonstances, ainsi en 1635, pendant la guerre de trente ans, et en 1702, lorsqu'on craignait de voir la France soutenir par les armes ses prétendants. Lors de l'emigration imprévue des Franc-Comtois en 1792, il y eut des patrouilles jour et nuit sur toute la frontière. Le 7 Décembre 1701,



Corps de garde. - Cher Roth.

D'après une photographie de Metzner & fils.

avoir vu l'un de ces postes occupé pour la dernière fois en 1815.

L'étude complète de ces différents Corps de garde serait un travail fort intéressant. Espérons voir un jour l'un de nos historiens offrir cette description aux lecteurs du Musée neuchâtelois.

A Rhyner.

NOUVELLES DES SECTIONS. On nous écrit : La sous-section de botanique de la Chancerie a fait les derniers jours d'Avril l'une de ses premières excursions, sous la direction de M. Ed. Steiner, instituteur. Le but de la course était les bords du Doubs jusqu'à Biaufond. Le zèle de nos clubistes a été récompensé par une bonne récolte. Quelques beaux exemplaires de plantes rares ont trouvé leur place dans le jardin du Club, aujourd'hui complètement aménagé et du plus bel effet. Puisse un temps favorable rendre à ces plantes leur vigueur primitive et engager tous les clubistes à faire de fréquentes excursions !

David Calame présenta un rapport, ensuite d'une visite qu'il fit, par ordre du gouverneur, "de tous les postes que l'on doit garder en cas de nécessité ou d'alarme, depuis Boinond le long des frontières des terres d'Erguel et de la Franche-Comté jusqu'à Ste Croix" et nous apprend que l'une des compagnies, forte de 108 hommes, gardait les postes du Valansron, des Pouilles, de la Maison-Monsieur et de Sombaille.

Ce rapport nous dit que la plupart de ces postes avaient un bâtiment spécial destiné à abriter les milices ; mais l'auteur se plaint du mauvais état dans lequel se trouvent quelques uns de ces corps de garde, de telle façon que ces bons disciples de Mars étaient obligés de se réfugier chez les voisins pour se garantir contre le mauvais temps. La solde devait être minime, d'après ce que nous savons de trois hommes des Planchettes qui gardaient Moron, pendant la peste de Marseille, en 1802 et 1823, à raison d'un écu blanc par mois pour le bois et la chandelle.

Une personne de nos environs a dit